

# DOSSIER DE PRESSE

## Centrale solaire du Gabardan

Mai 2009



---

### Sommaire

---

- Le projet solaire du Gabardan
  - L'énergie solaire photovoltaïque : comment cela fonctionne
  - Le solaire photovoltaïque dans le monde : une énergie en plein essor
  - EDF Energies Nouvelles, un leader des énergies renouvelables
  - Le solaire : une nouvelle priorité pour EDF Energies Nouvelles
  - Les acteurs institutionnels du projet
  - Les partenaires techniques du projet
- 
-

# Le projet solaire du Gabardan

## 1 – Fiche d'identité du projet

### CARACTERISTIQUES GENERALES

Le projet de centrale solaire du Gabardan est situé **sur la commune de Losse** dans la Zone d'Activités du Gabardan, dans le nord-est des Landes, en région Aquitaine. La future centrale sera implantée sur un terrain de 317 hectares mis à disposition par la Communauté de Communes du Gabardan (CCG), représentant moins de 1% de la superficie de la Communauté de Communes.



© H. Hôte - Agence Caméléon

Centrale photovoltaïque de Narbonne

### ***Ce projet constituera la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe<sup>1</sup>***

La réalisation de la future centrale photovoltaïque s'articulera autour de deux projets :

**Un projet pilote innovant**  
**2 Mwc** de capacité installée  
11 100 modules photovoltaïques

**Un projet de grande envergure** en plusieurs tranches  
**74 Mwc** de capacité installée selon les possibilités de  
raccordement au réseau électrique local  
1 020 000 modules photovoltaïques

**Production annuelle estimée :** sur la base d'une capacité installée de 76 Mwc, la production de la future centrale photovoltaïque, qui alimentera le réseau électrique public, sera équivalente à la consommation électrique de **près de 40 000 habitants**.

- ➔ Soit plus de 10 fois la population de la CCG et plus de 11% de celle du département des Landes.

<sup>1</sup> Amareleja, au Portugal, est aujourd'hui la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe avec une capacité installée de 46 Mwc.

## UN PROJET INSERE DANS LE TERRITOIRE

Le projet de centrale photovoltaïque s'insère dans **un projet économique global de développement du territoire** mené par la Communauté de Communes du Gabardan. Ce projet territorial s'est déjà traduit par la création d'une Zone d'Activités, classée en zone de revitalisation rurale et d'aides à finalité régionale<sup>2</sup>. Ce projet sera structuré selon trois axes : économique, touristique, formation.

Suite à une exploitation devenue complexe en raison du Fomès<sup>3</sup> et d'une succession de difficultés, la CCG a souhaité valoriser des terrains boisés en y implantant la future centrale photovoltaïque du Gabardan.

Ces terrains représentent moins de 1% de la superficie de la Communauté de Communes du Gabardan. Leur déboisement sera compensé par le reboisement de terrains d'une superficie équivalente au moyen de diverses essences (résineux et feuillus). Le niveau de boisement de la CCG sera ainsi maintenu.

### L'HISTOIRE MOUEMENTEE DES LANDES DE LOSSE

1949 : incendie

1955 : boisements inadaptés

1977 : reboisement

1999 : 1<sup>ère</sup> tempête

Depuis 1998 : Fomès

2009 : 2<sup>ème</sup> tempête

## DES RETOMBÉES POSITIVES POUR LE TERRITOIRE

Outre la dynamique économique dans laquelle s'insère la future centrale photovoltaïque, le chantier nécessaire à sa construction sera lui-même une source potentielle de retombées économiques locales, via par exemple :

- ♦ hébergement et restauration des personnels de chantier
- ♦ recours à des sous-traitants locaux (par exemple préparation des terrains, pose des clôtures...)
- ♦ emploi potentiel de main d'œuvre locale pour la construction des 74 MWc

D'autre part, EDF Energies Nouvelles a également le projet d'implanter une plate-forme de maintenance sur la Zone d'Activités du Gabardan.

## UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Dès le départ, les services l'Etat ont accompagné la Communauté de Communes du Gabardan et EDF Energies Nouvelles dans l'émergence de ce projet innovant et ambitieux de création d'une centrale photovoltaïque.

L'objectif a été de faciliter les contacts entre les partenaires, afin de surmonter les obstacles liés à l'absence d'encadrement réglementaire spécifique à ce type d'ouvrage, mais aussi et surtout, d'accélérer le déroulement des procédures administratives.

Ainsi, en 8 mois, l'ensemble des procédures administratives relatives à ce projet ont pu être menées à terme, afin de permettre à EDF Energies Nouvelles de commencer sans tarder les premières opérations sur le terrain. Pour le projet pilote, l'autorisation de défrichement a été délivrée en avril 2008, le récépissé au titre de la loi sur l'eau en mai 2008 et le permis d'aménager en août 2008. Pour le projet principal, les enquêtes publiques relatives à la loi sur l'eau et au défrichement ont été menées en parallèle et les arrêtés préfectoraux correspondants ont été signés en novembre et décembre 2008.

La mobilisation des services de l'Etat sur ce dossier, avec le souci permanent de concilier réactivité et sécurité juridique des procédures, a été en tout point exemplaire.

<sup>2</sup> Le classement d'un territoire en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) permet aux entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux lors de leur création. Le classement en zone d'Aides à Finalité Régionale (AFR) permet de subventionner l'investissement productif ou la création d'emplois liés à l'investissement.

<sup>3</sup> Champignon pathogène qui se développe sur les résineux et qui se caractérise par des mortalités conséquentes et une progression rapide. Les traitements actuels ne garantissent pas son élimination définitive.

## 2 – Un projet pilote de 2 MWc sur « tracker »

### TECHNOLOGIE INNOVANTE : LES TRACKERS

Ce projet pilote d'une capacité installée de 2 MWc sera réalisé avec des « trackers ».

#### TRACKERS :

Il s'agit de structures innovantes permettant de rendre les **11 000 modules photovoltaïques mobiles** et de les programmer pour **suivre le soleil**.

L'avantage de cette technologie est d'augmenter ainsi la captation des rayonnements solaires directs et donc d'accroître la production des modules.



Cette technologie innovante de *trackers* est un concept (EXOTRACK) développé et breveté par la société Exosun, basée en Gironde.



© Exosun

Les *trackers* ont déjà été expérimentés à plus petite échelle à Montesquieu, près de Bordeaux, sur une centrale de 0,10 MWc, mise en service en septembre 2008 pour le compte d'EDF Energies Nouvelles. Leur mise en œuvre à une échelle véritablement industrielle dans le projet du Gabardan **est une première en France**.

Le projet pilote du Gabardan fait l'objet d'une aide financière du Conseil régional d'Aquitaine, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

### GRANDES ÉTAPES

Signature de la promesse de bail avec la Communauté de Communes du Gabardan : **23 octobre 2007**

Etudes techniques et environnementales finalisées en **mars 2008**

Autorisation de défrichage : **avril 2008**

Récépissé relatif à la loi sur l'eau : **mai 2008**

Obtention du permis de construire : **7 août 2008**

Démarrage du chantier : **mars 2009**

Fin du chantier prévue : **automne 2009**

### ACTEURS DU PROJET

- ♦ **EDF EN France** : développement, financement, réalisation et exploitation du parc
- ♦ **Exosun** : conception et fourniture des *trackers*, pose des structures et des modules
- ♦ **Suntech Power, Solarfun** : fabricants des modules
- ♦ **Schneider Electric** : fabricant des onduleurs

## 3 – Un projet de 74 MWc : la plus grande centrale solaire d'Europe

Ce projet de grande envergure sera réalisé en plusieurs tranches.

La construction des deux premières tranches représentant 24 MWc est lancée en mars en 2009. Par la suite, le projet de centrale pourra être étendu jusqu'à 74 MWc selon les possibilités de raccordement au réseau électrique.

### GRANDES ÉTAPES

Enquêtes publiques relatives au défrichement et à la loi sur l'eau : **septembre 2008**

Signature de la promesse de bail avec la Communauté de Communes du Gabardan : **23 octobre 2007**

Etudes techniques et environnementales finalisées en **novembre 2008**

Arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau : **novembre 2008**

Arrêté préfectoral d'autorisation de défricher : **décembre 2008**

Obtention du permis de construire : **8 janvier 2009**

Démarrage du chantier : **mars 2009**

### TECHNOLOGIE UTILISÉE

#### Panneaux First Solar

La technologie utilisée est celle des modules photovoltaïques de nouvelle génération, dite à couches minces, alternative aux modules traditionnels fabriqués à base de silicium.

*Dimensions de chaque module : 120 x 60 cm*

#### Structures fixes

Chaque structure est orientée au sud. Elle est constituée de 10 lignes de 10 modules. Leur hauteur maximale est de 3,3 mètres.



### PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN ET INITIATEUR DU PROJET :

**Communauté de Communes du Gabardan**

### ACTEURS DU PROJET<sup>4</sup>

- ♦ **EDF EN France** : développement, financement, réalisation et exploitation du parc
- ♦ **Beck Energy** : fourniture des structures, pose des structures et des modules
- ♦ **First Solar** : fabricant des modules
- ♦ **Schneider Electric** : fabricant des onduleurs

<sup>4</sup> Une présentation des partenaires est disponible en fin de dossier de presse.

# L'énergie solaire photovoltaïque : comment cela fonctionne ?

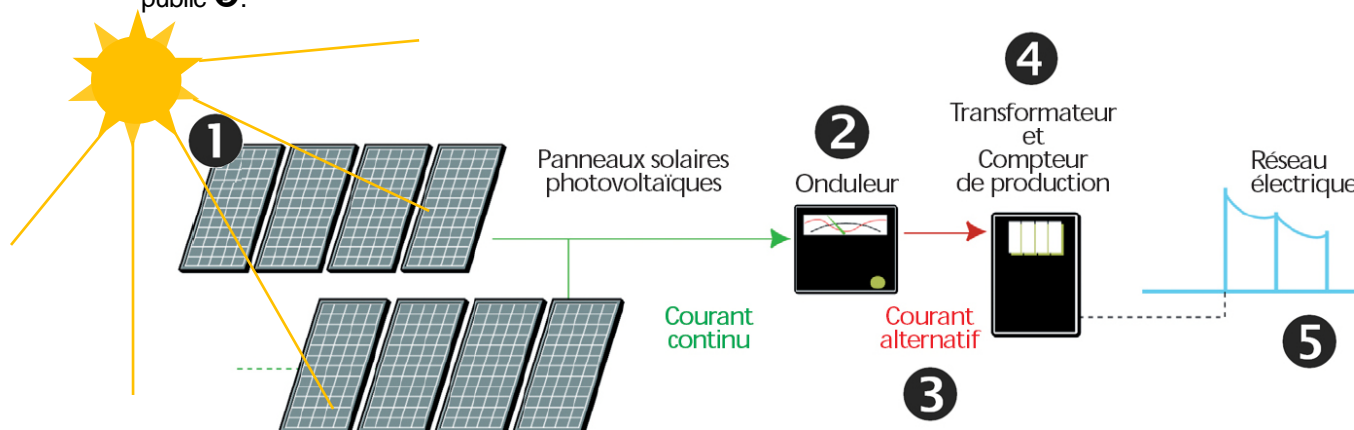
Le rayonnement solaire peut être utilisé pour produire soit de la chaleur (solaire thermique) soit de l'électricité (solaire photovoltaïque).

## 1 – Principe de l'électricité solaire photovoltaïque

L'effet photovoltaïque est obtenu par la transformation d'ondes lumineuses en courant électrique. Au cœur du principe de l'électricité solaire se trouve un matériau **semi-conducteur** capable de libérer des **électrons**. Les **modules** photovoltaïques sont composés de deux couches de semi-conducteurs, l'une chargée positivement, l'autre négativement. Quand le semi-conducteur reçoit les **photons** du rayonnement solaire, ceux-ci libèrent une partie des électrons de sa structure : le champ électrique présent entre ses couches positives et négatives capte ces électrons libres, créant ainsi un **courant électrique** continu. Plus le flux de lumière est important, plus forte est l'intensité du courant électrique généré.

## 2 – Fonctionnement d'une centrale solaire au sol

❶ Le rayonnement du soleil sur les modules photovoltaïques est transformé en courant électrique continu acheminé vers un onduleur ❷. L'onduleur convertit cette électricité en courant alternatif ❸ compatible avec le réseau. ❹ Un transformateur élève la tension avant l'injection de l'électricité par câble jusqu'au réseau public ❺.



## 3 – Les différentes technologies sur le marché

Principales technologies existantes pour la fabrication des modules photovoltaïques :

- ♦ modules **monocristallins**, qui ont les meilleurs rendements de conversion de l'énergie (13 à 15%\*),
- ♦ modules **polycristallins**, qui ont un rendement un peu moindre (environ 12 à 14%\*),
- ♦ modules à **silicium amorphe**, qui affichent un rendement plus faible, de l'ordre de 6 à 9%,
- ♦ panneaux de nouvelle génération, dits « à couches minces », réalisés à base de **Tellure de Cadmium** ou de **Cuivre Indium Galium Sélénium**, qui offrent des rendements compris entre 6 et 10%, soit 60 à 100 Wc par m<sup>2</sup>, mais également des coûts au Wc inférieurs.

\* Source : EPIA

La chaîne de fabrication des modules reste dominée par la filière silicium cristallin. Au départ utilisé par l'industrie électronique, le silicium est aujourd'hui consommé à 60% par l'industrie du solaire. Cette forte demande, ajoutée à la concentration des acteurs, crée un phénomène de rareté et des coûts élevés. Cependant de nouvelles technologies arrivent à maturité, notamment celle des couches minces, qui offrent des baisses de coût significatives.

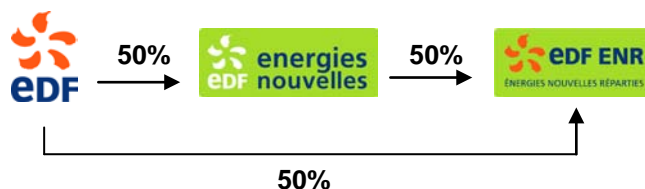
# Le solaire photovoltaïque dans le monde : une énergie en plein essor

## 1 – Photovoltaïque : deux marchés en croissance

La production d'électricité photovoltaïque comprend deux marchés :

- ♦ **les fermes solaires de grande puissance, au sol ou sur toitures industrielles**  
Ce marché est susceptible de générer des volumes et des économies d'échelle, favorisant l'innovation et la baisse des coûts
- ♦ **le marché du solaire réparti, qui concerne les petites unités sur les toitures des bâtiments**  
L'énergie produite sur le lieu de consommation ou « solaire réparti » deviendra le marché de masse, une fois la baisse des coûts opérée.

EDF Energies Nouvelles est présent sur ces deux marchés. Le développement du solaire réparti est assuré par une filiale co-détenue à 50% avec le groupe EDF, *EDF Energies Nouvelles Réparties*, qui propose des équipements et des services clés en main aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises.



## 2 – Un contexte très porteur dans le monde

Le marché solaire photovoltaïque connaît un très grand essor (une croissance annuelle de 35% depuis 10 ans) et des évolutions technologiques rapides. Largement dominé par l'Allemagne et l'Espagne, ce marché a plus que doublé en 2008 dans le monde.

En Europe, les capacités installées ont été multipliées par deux en 2008. L'Allemagne et l'Espagne ont concentré plus de 90% de la capacité installée dans cette zone.

La plupart des pays européens ont instauré des conditions d'achat propices à l'essor de l'électricité solaire photovoltaïque, en particulier dans les pays du sud, témoignage du fort support politique dont bénéficie cette filière.

L'industrie de fabrication des panneaux et des cellules se développe souvent dans les pays où le marché domestique est important : Allemagne, Japon, Chine, Etats-Unis.

**L'Union Européenne**  
**1<sup>er</sup> marché mondial du solaire**  
**9 533 MWc installés à fin 2008**

1<sup>er</sup>: Allemagne, 5 351 MWc  
2<sup>e</sup> : Espagne, 3 405 MWc  
3<sup>e</sup> : Italie, 318 MWc  
4<sup>e</sup> : France, 91 MWc  
5<sup>e</sup> : Belgique, 71 MWc

**Dynamisme du marché solaire**  
**entre 2007 et 2008**  
**+ 4 592 MWc en 1 an (soit + 92,9%)**

1<sup>er</sup>: Espagne, + 2 671 MWc  
2<sup>e</sup> : Allemagne, + 1 505 MWc  
3<sup>e</sup> : Italie, + 197 MWc  
4<sup>e</sup> : République Tchèque, + 50 MWc  
5<sup>e</sup> : Portugal, + 50 MWc  
6<sup>e</sup> : Belgique, + 50 MWc  
7<sup>e</sup> : France, + 45 MWc

Source : EurObserv'ER

Le démarrage de la filière photovoltaïque, plus tardif en France qu'en Allemagne et en Europe du Sud, a connu une forte progression en 2008 (+ 95% par rapport à 2007) ; tendance qui devrait se poursuivre en 2009.

### 3 – Des politiques de soutien favorables

Des politiques de soutien ont vu le jour dans plusieurs pays. Elles contribuent à créer des conditions favorables au développement de l'industrie solaire.

#### EXEMPLES DE CADRES REGLEMENTAIRES EN EUROPE

##### FRANCE



Obligation d'achat sur 20 ans  
Centrales au sol : **300 €/ MWh**  
(400 €/ MWh dans les îles)  
PV intégré au bâti : 550 €/ MWh

##### ITALIE



Subventions sur 20 ans  
Centrales au sol : **360 à 400 €/ MWh**  
PV intégré au bâti : 440 à 490 €/ MWh

##### ESPAGNE



Tarif jusqu'à septembre 2008 :  
**230 à 440 €/ MWh**  
Depuis septembre 2008 :  
Tarif d'achat garanti sur 25 ans  
ramené à **320 €/ MWh**  
(projets supérieurs à 20 kWc)

##### GRECE



Tarif d'achat garanti sur 20 ans  
Continent : **400 à 450 €/ MWh**  
Iles : 50 € supplémentaires

La France a clairement donné la priorité à l'intégration du photovoltaïque au bâtiment avec l'un des tarifs les plus avantageux d'Europe. A l'inverse, le tarif des centrales au sol est l'un des plus faibles d'Europe.

#### PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le 17 novembre 2008, M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a annoncé pour l'énergie solaire photovoltaïque :

- ♦ un objectif ambitieux : **5 400 MW en 2020**,
- ♦ un projet : lancement d'un **appel d'offres** pour la construction d'au moins une centrale solaire dans chaque région française, soit environ 300 MW,
- ♦ le maintien des **tarifs d'achat** au moins jusqu'en 2012, pour donner de la visibilité aux opérateurs.

### 3 – Des enjeux industriels et économiques

Ces politiques de soutien interviennent à un moment où des évolutions technologiques sont en cours, donnant l'opportunité de **créer une filière industrielle en France** pour produire des cellules et des panneaux de nouvelle génération.

La condition : la dynamique créée devra se révéler suffisamment forte et le marché suffisamment porteur pour **générer des volumes**, attirer les fabricants en France et stimuler l'innovation.

La filière du photovoltaïque est une industrie potentiellement fortement créatrice d'emplois et constitue un **puissant levier de la « croissante verte »**. Selon le Syndicat des Energies Renouvelables, la filière a représenté 4 000 emplois directs en France en 2008, en progression de 70% par rapport à 2007, et 1 500 emplois supplémentaires sont prévus en 2008. La filière employait 70 000 personnes en Europe en 2007.

L'enjeu ultime de la filière est de devenir compétitive dans les prochaines années grâce à des **évolutions technologiques majeures**. Ces évolutions sont en marche et pourraient conduire dans moins d'une décennie à la parité réseau : le point où le prix du kWh photovoltaïque et le prix de détail facturé au client final se rejoindront, le premier tendant à baisser et le prix de l'électricité tendant à augmenter.



# EDF Energies Nouvelles, un leader des énergies renouvelables

EDF Energies Nouvelles, **filiale d'EDF à 50%**, spécialiste des énergies renouvelables, est un leader de la production d'électricité verte avec une capacité installée dans le monde de 2 275 MW au 31 décembre 2008.

## 1 – Un acteur multifilière et international

L'entreprise s'appuie sur un profil diversifié et international.

L'**éolien**, avec plus de 85% des capacités installées, reste son principal moteur de développement. Le **solaire** est devenu en 2008 une nouvelle priorité aux côtés de l'éolien. EDF EN est également actif dans d'autres filières : biomasse, biocarburants et biogaz, petite hydraulique et énergies marines.

L'entreprise est implantée dans plus de 10 pays, en Europe et en Amérique.

- ♦ **EUROPE** : France, Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Turquie, Bulgarie, Royaume-Uni, Belgique et Allemagne
- ♦ **AMERIQUE** : Etats-Unis, Canada

## 2 – Un métier d'opérateur intégré

EDF Energies Nouvelles intervient comme opérateur industriel global, de l'initiation des projets à la vente d'électricité et gère toutes les phases : développement, construction, production et exploitation-maintenance.

- ♦ sélection des sites, évaluation de la ressource (vent, soleil), études de faisabilité technique,
- ♦ analyse de l'impact sur l'environnement local et le milieu naturel,
- ♦ démarches auprès des différentes administrations, études de raccordement au réseau, montage du dossier de permis de construire,
- ♦ mise en place du financement,
- ♦ ingénierie et supervision de la construction,
- ♦ exploitation et maintenance.

## 3 – Un management entrepreneurial et impliqué

**Pâris Mouratoglou**, Président du Conseil d'Administration  
Actionnaire à 25,1%

**David Corchia**, Directeur Général

**Yvon André**, France / Activités Nouvelles

**Philippe Crouzat**, Finances

**Christophe Geffray**, Industrie

**Laurence Juin**, Europe du Sud

**Michel Trousseau**, Europe du Nord / Approvisionnement PV

## 4 – Chiffres clés

*Au 31 décembre 2008*

Toutes filières confondues :

**2 275 MW installés**

**920 MW en construction**

**14 494 MW** de projets **éoliens**

**2 078 MWc** de projets **solaires**

à différents stades de développement

**+ de 900 personnes** dans le monde

**1 006,6 millions** d'euros de **chiffre d'affaires** consolidé

**215,9 millions** d'euros d'**EBITDA**

**1 069 millions** d'euros d'**investissements**

## 5 – EDF EN dans la Région Sud

- ♦ une **quarantaine** de personnes
- ♦ **trois** implantations géographiques : Béziers / Aix-en-Provence / Toulouse
- ♦ Directeur Région Sud - EDF EN France : **David Augeix**

# Le solaire : une nouvelle priorité pour EDF Energies Nouvelles

## 1 – Le solaire : second axe prioritaire de développement après l'éolien

EDF Energies Nouvelles a pour métier fondateur l'éolien : la filière représente plus de 90% de sa capacité installée et reste son moteur principal de croissance pour les années à venir.

Parallèlement à l'éolien, l'entreprise mise sur le solaire photovoltaïque et ambitionne de se développer sur **deux marchés** : les centrales de grande puissance et les plus petites unités sur toiture pour les particuliers et les professionnels.

Considérant que le marché est à la veille d'évolutions technologiques majeures qui permettront, dans les années à venir, une baisse du coût de la production de l'électricité photovoltaïque, l'entreprise a souhaité accélérer son développement dans cette filière.



© H. Hôte - Agence Caméliéon

L'entreprise s'est fixé comme objectif de détenir **500 MWc nets à l'horizon 2012**. Pour financer cette croissance, elle a lancé fin septembre 2008, une augmentation de capital de 500 millions d'euros, dont 335 millions dédiés à la réalisation de centrales photovoltaïques au sol.

Pour assurer le développement des centrales solaires, EDF Energies Nouvelles poursuit une stratégie très similaire à celle que l'entreprise développe dans l'éolien :

- ♦ un déploiement en France et à l'étranger, dans les pays qui conjuguent ensoleillement et politique tarifaire favorables : **France, Espagne, Italie, Grèce**, ainsi que les **Etats-Unis** et le **Canada**.
- ♦ un **approvisionnement en panneaux solaires** compétitif et aux technologies diversifiées. Plusieurs contrats ont été signés depuis 2007 avec des fabricants américains (First Solar), chinois (Yingli et Solarfun) ou français (Photowatt). En 2008, EDF EN a signé un contrat avec la société américaine Nanosolar, lui donnant accès à une partie de sa production à partir de 2009.

En 2008, les vingt premiers mégawatts solaires d'EDF EN ont été mis en exploitation et plus d'une vingtaine supplémentaires en construction. L'entreprise a notamment mis en service en décembre dernier la plus puissante centrale solaire de France à Narbonne et vient de lancer en janvier la construction d'une unité de 15,3 MWc à la Réunion.

\* Au 31 décembre 2008

## 2 – Principales réalisations solaires d'EDF EN



### France

**Narbonne** - Aude - 7 MWc  
**Themis** - Pyrénées Orientales - 0,2 MWc  
**Montesquieu** - Gironde - 0,1 MWc

### Italie

**Bosco** - Ombrie - 0,87 MWc  
**Vascigliano** - Ombrie - 0,82 MWc  
**Dolci** - Ombrie - 0,44 MWc  
**San Faustino** - Ombrie - 0,97 MWc  
**Lequile** - Les Pouilles - 0,97 MWc  
**Veglie** - Les Pouilles - 0,93 MWc  
**Thyssen Krupp** - 0,67 MWc

### Espagne

**Aznalcollar** - Andalousie - 1,89 MWc\*  
**Puente de Genave** - Andalousie - 1,89 MWc\*  
**San Martin de Pusa** - Castille la Manche - 2,3 MWc\*  
**Ecija** - Andalousie - 1,89 MWc\*

### Etats-Unis

**Fresno** - Californie - 0,25 MWc  
**Black River** - New Jersey - 0,14 MWc  
**Sacramento Soleil** - Californie - 1,20 MWc  
**Hall's Warehouse** - New Jersey - 1,80 MWc  
**3rd Rock** - New Jersey - 1,80 MWc  
**Bayshore** - New Jersey - 0,90 MWc

\* Centrales réalisées pour compte de tiers (activité de Développement-Vente d'Actifs Structurés).



La Communauté de Communes du Gabardan existe depuis le 1er janvier 2001 et compte 3 585 habitants pour une superficie de plus de 44 000 hectares.

Sa population est répartie sur 15 communes : Arx, Baudignan, Betbezer d'Armagnac, Créon d'Armagnac, Escalans, Estigarde, Gabarret, Herré, Lagange, Losse, Lubbon, Mauvezin d'Armagnac, Parleboscq, Rimbez et Baudiets, Saint-Julien d'Armagnac.

Située au cœur du Sud-ouest et au Nord-Est du département des Landes, la Communauté de Communes du Gabardan a une situation géographique particulière mettant en évidence deux types de paysage : au Nord, la quiétude de ses forêts de pins, au Sud ses différentes cultures (maïs, asperges...) et son vignoble.

Fort de leur situation privilégiée au bord de l'axe routier Bordeaux-Toulouse, les élus du Gabardan ont décidé de créer une Zone d'Activités afin d'accompagner l'élan démographique local par un projet économique de développement du territoire, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.



L'objectif principal poursuivi par la Communauté de Communes du Gabardan consiste à devenir un pôle de référence en termes de développement durable et d'engager toutes les forces vives du territoire dans cette démarche : un choix stratégique a donc été fait de dédier l'extension de la Zone d'Activités aux énergies renouvelables.

Ce projet d'aménagement, qui se veut exemplaire, tant dans le respect des procédures que dans la concertation avec les acteurs locaux, comporte un volet économique, un volet touristique et un volet formation. L'implantation de la centrale photovoltaïque concrétise ce projet et sera suivie par la création d'un Pôle énergies renouvelables.



### **L'Aquitaine, Région exemplaire sur l'accompagnement des éco-technologies**

Sous la présidence d'Alain Rousset, le Conseil régional d'Aquitaine a su initier depuis plusieurs années des opérations exemplaires d'un point de vue environnemental, notamment à travers la mise en œuvre d'un agenda 21 et l'élaboration d'un plan climat régional pour lutter contre le réchauffement climatique.

La Région Aquitaine mène par ailleurs une politique intégrée en faveur du développement de l'éco-innovation et de la diffusion des éco-technologies permettant à des porteurs de projets d'identifier le territoire comme pertinent pour les accueillir, en les aidant à faire émerger leurs projets, à les développer et à les commercialiser.

De plus, trois pôles de compétitivité aquitains, labellisés ou en cours d'examen, traitent directement de problématiques environnementales et contribueront à l'innovation régionale dans ce secteur : XYLOFUTUR autour du bois et de la forêt, AVENIA autour de la transition énergétique dans le cadre d'un développement durable, CREAHD sur la construction et l'aménagement durables.

Pour soutenir le secteur des éco-entreprises en Aquitaine, l'intervention du Conseil régional s'articule autour de 4 principaux axes :

1. Le soutien à l'émergence d'activités éco-innovantes innovantes, animé à travers un concours de la création d'entreprises éco-innovantes en Aquitaine ;
2. Le soutien à l'innovation dans les domaines des éco-services et des éco-technologies dont l'animation repose sur un appel à projets qui réunit l'ensemble des financeurs de l'éco-innovation ;
3. Le soutien à la diffusion des éco-services et éco-technologies innovants (dont le développement à l'export) ;
4. Le soutien aux démarches éco-responsables des entreprises régionales, comprenant les aides aux dépassements de normes environnementales et l'utilisation des énergies renouvelables.

Ainsi, parmi plus de 200 entreprises identifiées sur le territoire aquitain dans les domaines de l'air, de l'eau, des déchets, des sols pollués et des énergies renouvelables, une grande partie a pu bénéficier d'un accompagnement du Conseil régional au titre de l'éco-innovation.

Douze millions d'euros d'aides ont en effet été octroyés par le Conseil régional, Oséo et l'Ademe pour accompagner depuis trois ans une centaine de projets dans le cadre d'un appel à projets multi-partenaires dédié au développement des éco-services et éco-technologies innovants.

En 2008, le Conseil régional a mis en ligne un annuaire des acteurs de l'éco-innovation, permettant au secteur des éco-entreprises de devenir lisible à l'échelle régionale, nationale et internationale afin d'accéder à de nouveaux marchés ou de participer à des programmes collaboratifs d'éco-innovation.

Le site permet également aux entreprises de participer à des concours, de répondre à des appels à projets et de s'organiser en réseaux thématiques pour mutualiser des résultats de veille ou d'échanger sur des problématiques communes.

Pour en savoir plus : [www.eco-innovation.aquitaine.fr](http://www.eco-innovation.aquitaine.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

### **PRÉFECTURE DES LANDES**

#### **LES SERVICES DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT**

Au-delà de son rôle traditionnel de dépositaire de l'ordre public, délivrance des titres et garant de l'application de la règle de droit, la préfecture des Landes est un acteur à part entière du territoire et du développement économique.

Sous l'autorité du Préfet Etienne Guyot, les services de l'Etat exercent une mission, qui vise à favoriser le développement harmonieux de la vie économique, sociale et culturelle du département.

La préfecture, pour un grand nombre de domaines, joue donc un rôle majeur dans la coordination interministérielle des politiques publiques, en matière d'emploi, de solidarité, d'environnement, d'urbanisme ou bien dans l'ordonnancement des crédits de l'Etat et des crédits communautaires.

Il s'agit d'encourager l'implantation et la création d'entreprises, d'exécuter les programmes nationaux d'aide à l'investissement public ou privé, d'élaborer des programmes d'aide au logement, de mettre en œuvre les actions de soutien ou de solidarité envers les personnes les plus en difficulté.

L'ensemble de ces domaines très variés, fait du préfet l'interlocuteur incontournable de tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale du département, qu'il s'agisse des collectivités locales, des entreprises, des organisations professionnelles ou syndicales, des établissements scientifiques, etc.

Pour en savoir plus : [www.landes.pref.gouv.fr](http://www.landes.pref.gouv.fr).



Etablissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de l'Enseignement supérieur de la recherche, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie mène des missions d'étude et d'animation des filières, d'information et de sensibilisation, de conseil et d'aide au financement dans les domaines de l'énergie, de l'air et du bruit, des déchets et des sols ainsi que du management environnemental.

L'ADEME assure l'animation et participe au financement de la recherche et de l'innovation. Elle participe également à la constitution et à l'animation de systèmes d'observation pour mieux connaître l'évolution des filières.

L'information et la sensibilisation des publics constituent également une mission essentielle, qui contribue à la réussite des politiques en matière d'environnement. Dans ce cadre, l'ADEME met en œuvre, avec des partenaires pour démultiplier les effets, des campagnes de communication de grande ampleur pour faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achats et d'investissement.

L'ADEME assure par ailleurs un rôle de conseil pour orienter les choix des acteurs socio-économiques. La diffusion directe par des relais de conseils de qualité est une composante majeure de la mise à disposition de l'expertise de l'Agence (aide aux maîtres d'ouvrage, soutien aux relais et réseaux d'acteurs pour démultiplier l'offre de conseils). L'ADEME élabore également des outils et des méthodes adaptés aux attentes de ces acteurs.

L'ADEME a apporté son soutien technique et financier à ce projet, afin de valider puis de permettre la diffusion du procédé de « trackers solaires », développé par la société Exosun, qui représente une avancée technologique dans l'industrie solaire photovoltaïque.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)





EXOSUN conçoit, développe et commercialise des systèmes innovants de suivi et de concentration solaires dédiés à la production d'énergie propre. Grâce à sa technologie brevetée et sa maîtrise des procédés, EXOSUN propose des solutions complètes d'installation de centrales solaires de grande envergure raccordées au réseau. Afin de diminuer le coût du kWh, nous assurons notre approvisionnement, maîtrisons nos technologies de suivi solaire, et déployons notre propre processus de construction de centrales. Notre mission : créer une offre de produit juste, efficace et garantissant la rentabilité de votre investissement. EXOSUN, fondée en 2007, est implantée en Aquitaine (France) sur le site de la Technopole Bordeaux Montesquieu. [www.exosun.fr](http://www.exosun.fr)

### **Beck Energy**

Beck Energy, entreprise allemande, est l'un des leaders européens de la réalisation clés en mains de centrales solaires photovoltaïques au sol. L'entreprise est un pionnier du secteur et a déjà construit avec ses partenaires plus de 45 unités à travers toute l'Europe. Beck Energy a été créé en 2002. L'entreprise travaille à l'amélioration des performances des centrales photovoltaïques de grande puissance et poursuit avec succès le développement de technologies innovantes et d'applications nouvelles dans ce domaine. En 2008, la puissance solaire totale installée par Beck Energy et ses partenaires dépassera 70 MWp ; plus de 120 MWp de projets sont confirmés pour 2009. [www.beckenergy.com](http://www.beckenergy.com)



First Solar est le plus important fabricant dans le monde de modules photovoltaïques (PV) à partir de la technologie dite « à couches minces ». Le procédé de mise en couches à semi-conducteurs de haute technologie de First Solar réduit sensiblement les coûts de matières premières et de fabrication par rapport aux modules PV conventionnels en silicium cristallin. Grâce à une électricité propre, renouvelable et à des coûts plus accessibles, l'entreprise souhaite proposer une alternative économique à l'électricité conventionnelle et réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la surcharge du réseau lors des pics de consommation. First Solar a intégré la protection de l'environnement dans tous les aspects du cycle de vie du produit, depuis l'acquisition de la matière première jusqu'à la collecte en fin de vie et au recyclage. Parmi toutes les technologies photovoltaïques actuelles, les modules de First Solar sont ceux qui ont le plus faible impact sur l'environnement. First Solar se négocie à la Bourse américaine NASDAQ (symbole FSLR). [www.firstsolar.com](http://www.firstsolar.com)

### **SUNTECH**

Suntech Power est un leader mondial de la conception et de la production de solutions innovantes pour l'énergie solaire. Suntech conçoit, développe, produit et commercialise des cellules et modules photovoltaïques ainsi que des solutions de haute qualité et performance, respectueuses de l'environnement, auprès des particuliers, des professionnels, des industriels et des opérateurs publics.

Notre département de recherche et développement à Wuxi, en Chine, conçoit des technologies pionnières pour l'énergie solaire. Avec des sièges sociaux locaux en Chine, en Suisse et aux Etats-Unis et des bureaux commerciaux à travers le monde, Suntech est engagé dans le développement durable, en développant des solutions solaires avancées et en établissant des partenariats durables. <http://www.suntech-power.com>



Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux de l'énergie et des infrastructures, des processus industriels, des automatismes du bâtiment, des centres de données et réseaux ainsi que d'une large présence dans les applications du résidentiel. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable et efficace, ses 114 000 employés réalisent plus de 18,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie. [www.schneider-electric.com](http://www.schneider-electric.com)